

Genre du véhicule		Marque de fabrique		Type		Bordereau-type N°	
Chariot de travail		HYSTER		H 30 F		5786	
Caractéristiques "H 30 F" sur plaquette constructeur, à droite à l'intérieur						sur l'auvent et de	
chaque côté sur pare-jambes *)				Carburant essence		Nombre de cylindres 4	
Constructeur du châssis HYSTER NV, Danville (USA) ou Nijmegen (NL) - Imp. U. Ammann, Langenthal							
N° du châssis frappé		à droite, en haut sur longeron + sur plaquette					
N° du moteur frappé		à droite, au centre du bloc, sur plaquette rivée					
Type du moteur G 193 (sur plaquette du moteur) + 2213 Spec.-Nr.							
Position du mot. au centre. Frein-moteur						sans fourche	
Cylindrée 3'147cm³		Frein de remorque				Dimensions ext. en mm	
Temps 4		Transmission mécanique **)		Dispositif remorquage		Longueur 2'380	
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 2		à broche, assurée		Largeur 1'150	
Entraînement avant		Vitesse en 1 ^{re}		Vole avant 955		Hauteur variable	
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. 20		Vole arrière 955		Empattement 1'550	
Nombre de pneus 4		Bloquage différentiel		Diam. de braq. 4,3		Porte à faux arr. 370	
Frein de service hydraulique, à expansion interne, sur les roues avant							
2ème frein mécanique, à expansion interne, sur les roues avant, à câble							
Poids avant		arr.		total		Pneumat. avant arr.	
A vide				9)		Dimension 7,00-15 6,50-10	
Charge utile						Charge pneu 4'500 2'850	
Total						12 Ply 10 Ply	
Gar. de fabr.							
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes			
Direction: position au centre - hydrostatique s.r.						ARMarque du moteur CONTINENTAL	
Alésage 95						Course 111	
Forme de la carrosserie élévateur						C.V. frein 72 SAE	
Nombre de places: total 1						(avant milieu arr.)	
						C.V. impôts 16,02	
						Places debout	

Phares: marque	Indic. de direction 4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement 2/ permanents	AV= séparés latéralement (orange)
Feux de position 2/ dans les phares	AR= comb.avec feux stop (orange)
Phare brouillard	Essuie-glace. 1/ électrique
Feux arrières 2/ BOSCH K 23262	Avertisseur 1/ électrique (1-ton)
Réfecteurs 2/ séparés Ø 50	Rétroviseur
Feu stop 2/ au-dessus feux AR (orange)	Indicateur de vitesse
Eclairage N° de contrôle	Parties dangereuses
Phare marche arrière	
Equipement électr. 12 Volts	
Mesure du bruit 79 dB à 2'600 t/min - pot d'échappement marqué 137802 CH	

Observations et exceptions

- *) Identification : en préfixe au No du châssis = B 3 D = Danville
 B 3 A = Irvin
 B 3 E = Nijmegen

- ***) Transmission : Sur demande boîte automatique Monotrol HYSTAMATIC avec convertisseur de couple et boîte planétaire à 1 vitesse. (Indiquer ce qui convient sur le rapport d'expertise).

Mesures de sécurité (à inscrire dans le permis de circulation, page 4)

- lorsque le véhicule circule sur la voie publique les fourches mobiles doivent être redressées; les fourches fixées à demeure doivent être enlevées ou recouvertes d'un caisson de protection avec marquage jaune/noir.

- §) Les poids à vide doivent être contrôlés lors de l'expertise individuelle.

Lieu et date de l'expertise-type Langenthal, 25.1.67

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type		Bordereau-type N°		
Chariot de travail	HYSTER		H 30 F		5 7 8 6		
Caractéristiques "H 30 F" sur plaquette constructeur, à droite à l'intérieur sur l'auvent et de chaque côté sur pare-jambes *)							
Constructeur du châssis		Carburant		Nombre de cylindres			
HYSTER NV, Danville (USA) ou Nijmegen (NL) - Imp. U. Ammann, Langenthal		essence		4			
N° du châssis frappé à droite, en haut sur longeron + sur plaquette							
N° du moteur frappé à droite, au centre du bloc, sur plaquette rivée							
Type du moteur G 193 (sur plaquette du moteur) + 2213 Spec.-Nr.							
Position du mot. au centre				Frein-moteur sans fourche			
Cylindrée	3'147cm³	Frein de remorque		Dimensions ext. en mm			
Temps	4	Transmission mécanique **)		Dispositif remorquage			
Refroidissement	eau	Nombre vit. avant 2		à broche, assurée			
Entraînement	avant	Vitesse en 1 ^{re}		Voie avant 955			
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir. 20		Voie arrière 955			
Nombre de pneus	4	Bloquage différentiel		Diam. de braq. 4,3			
Frein de service hydraulique, à expansion interne, sur les roues avant							
2ème frein mécanique, à expansion interne, sur les roues avant, à câble							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions Int. en mm
A vide			§)	Dimension	7,00-15	6,50-10	Longueur
Charge utile				Charge pneu	4'500	2'850	Largeur
Total					12 Ply	10 Ply	Hauteur
Gar. de fabr.							Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes		Porte à faux arr.	
Direction: position au centre - hydrostatique s.r.				AR		C.V. frein 72 SAE	
Alésage 95				Course 111		C.V. impôts 16,02	
Forme de la carrosserie				élévateur			
Nombre de places: total		1		(avant milieu arr.)		Places debout	

Phares: marque	Indic. de direction 4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement 2/ permanents	AV= séparés latéralement (orange)
Feux de position 2/ dans les phares	AR= comb.avec feux stop (orange)
Phare brouillard	Essuie-glace 1/ électrique
Feux arrières 2/ BOSCH K 23262	Avertisseur 1/ électrique (1-ton)
Réfecteurs 2/ séparés \varnothing 50	Rétroviseur
Feu stop 2/ au-dessus feux AR (orange)	Indicateur de vitesse
Eclairage N° de contrôle	Parties dangereuses
Phare marche arrière	
Equipeement électr. 12 Volts	
Mesure du bruit 79 dB à 2'600 t/min - pot d'échappement marqué 137802 CH	

Observations et exceptions

- *) Identification : en préfixe au No du châssis = B 3 D = Danville
 B 3 A = Irvin
 B 3 E = Nijmegen
- ***) Transmission : Sur demande boîte automatique Monotrol HYSTAMATIC avec convertisseur de couple et boîte planétaire à 1 vitesse. (Indiquer ce qui convient sur le rapport d'expertise).

Mesures de sécurité (à inscrire dans le permis de circulation, page 4)

- lorsque le véhicule circule sur la voie publique les fourches mobiles doivent être redressées; les fourches fixées à demeure doivent être enlevées ou recouvertes d'un caisson de protection avec marquage jaune/noir.

§) Les poids à vide doivent être contrôlés lors de l'expertise individuelle.

Lieu et date de l'expertise-type Langenthal, 25.1.67

La Commission d'expertise-type